

Catégorie

Remorque
pr. transport tente

Marque

BERGER

Désignation du type / Signe de reconnais.

Blitzzelt

Bordereau-type

N° **524**

Moyens de reconnaissance du type Désignation du type "Blitzzelt" frappée s/plaquette du constructeur
 N° de châssis frappé A droite, à l'avant, en bas, sur plaquette du constructeur
 N° de moteur frappé
 Constructeur du châssis SPONBERGER, ROTHSCHEAIGE vor München-Dachau (Allemagne)
 Constructeur du moteur

 ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR		CHASSIS	CARROSSERIE		
Marque et type	—	Nombre d'essieux	1		
Genre		Entrainement sur	—		
Carburant		1. Frein	Aucun		
Nombre cyl.	Temps	2. Frein	—		
Alésage	mm.	3. Frein	—		
Course	mm.	Frein de remorque	—		
C.V.-Impôt		Direction	—		
Cylindrée totale	cm ³	Crochet de remorque	A rotule, av câble de sécurité		
C.V. frein		Nombre de vit. avant	—		
Refroidissement		Vit. en 1 ^{re} vit.	en prise dir.		
Empl. du moteur			Sidecar		
			Constructeur Sportberger		
			Genre/Forme Caisson avec tente incorporée		
			Nombre de portes —		
			Nombre de places ass. Total —		
			Avant Milieu Arrière		
			Nombre de places debout —		
			Pour motos: Siège arrière		

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	— kg.	— kg.	250 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	5.00 - 16		simples
Capacité de charge (par pneu 400 kg.)	par essieu	kg.	800 kg.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSSEUR

Phares : Marque	---
Feux de position	---
Feux stop 1, combiné	---
Indicateurs de direction : Syst.	---
Avertisseur	---
Syst. anti-éblouissant	---
Feux rouges 1, combiné	---
Eclairage du N° de contr. 1, combiné	---
Emplacement	2) ---
Essui-glace	---
	1) ---
	1) ---
	2) ---

DIMENSIONS

Voie	avant	---
	arrière	1'400 mm.
Largeur hors-tout AV.		AR 1'580 mm.
Empatement		---
Longueur hors-tout SEMI timon		2'000 mm.
Hauteur (non chargé)		1'010 mm.
Garde au sol		280 mm.
Porte à faux, arrière		840 mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		---
Crochet de remorque (porte à faux)		1'920 mm.
Diamètre de braguage ext. gauche		---
Diamètre de braguage ext. droite		---
Longueur AV. timon		2'720 mm.
Dim. Intérieures		
Longueur du pont de charge		1'900 mm.
Largeur du pont de charge		1'360 mm.
Hauteur Intérieure		575 mm.
Haut. du pont dep. le sol		320/140 mm.
Ridelles (hauteur)		---

OBSERVATIONS

Cette remorque est classée dans la catégorie "Remorque à bagages touristique" (Art. 17 al. 4 du RE) Elle ne peut être attelée qu'à des Vhc. de même largeur ou plus larges.

Un dispositif de freinage n'est pas exigible ; Il est cependant recommandable.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)

1) Ren rouge/Eclair. du No. de police : L'éclairage de la plaque de police doit être tel que celle-ci puisse être lue de nuit à une distance de 20 mètres

2) Indicateurs de direction : Lorsque le Vhc. tracteur n'est pas muni de flèches, mais de feux cligno- tants, il est nécessaire de munir la remorque de feux clignotants à gauche et à droite, à l'arrière

Lieu et date de l'expertise-type

Zürich, le 12.1.1950.

La commission d'expertises-types

Remorque pr. transp. tente	BERGER		No 524
-------------------------------	--------	--	-----------

I, No. 524 - "Blitzzelt"-Anhänger B E R G E R

B. September 1951

Mit Rücksicht darauf, dass durch den B.R.B. vom 29.6.51 die Kategorie der "Touristen-Reisegepäck-Anhänger" aufgehoben wurde, würde dieser Anhänger grundsätzlich in die Kategorie für Warentransport fallen. Im Hinblick auf dessen Verwendungszweck (Wohnzelt) hat die Eidg. Polizeiabteilung nicht dagegen einzuwenden, wenn dieser Anhänger in die Kategorie "Wohnanhänger" (BRB v. 16.8.50) eingeteilt wird; Voraussetzung ist indessen das Anbringen einer Stellbremse, auch darf der Kasten in diesem Fall nicht für Warentransporte verwendet werden.